



**Ville de Lausanne**

Municipalité

Collectif « chemin des Aubépines  
39-41 »  
c/o Mme Laure et M. Nicolas Abelé  
Avenue de France 62  
1004 Lausanne

Lausanne, le 12 janvier 2023

**Votre pétition « Protection de l'environnement et du patrimoine bâti du quartier des Aubépines – St-Paul – France »**

Madame, Monsieur,

Le 6 décembre 2021, le collectif « Chemin des Aubépines 39-41 » a adressé, au Conseil communal et à la Municipalité, deux pétitions identiques dans leur texte s'opposant au projet de construction au chemin des Aubépines 39-41.

La demande de permis de construire pour la démolition des bâtiments ECA n<sup>os</sup> 4'400, 4'401 et 4'402 et la construction d'un nouvel immeuble d'habitation comprenant 20 logements et, une garderie au rez-de-chaussée, au chemin des Aubépines 39-41 (parcelle n<sup>o</sup> 1'215), a été soumis à l'enquête publique du 24 septembre au 25 octobre 2021. Le projet a alors suscité 459 oppositions, émanant essentiellement des riverains de la parcelle concernée.

Après examen du dossier de permis de construire, la Municipalité a décidé, en sa séance du 17 novembre 2022, de refuser ce projet de démolition-reconstruction. Elle a en effet estimé que le projet compromet l'aspect et le caractère du quartier et qu'il ne répond ni aux exigences d'esthétique et d'intégration (art. 69 PGA), ni à celles de la protection du patrimoine bâti (art. 8 RLPrPCI, 70 et 73 PGA).

Ce refus a été communiqué au propriétaire qui dispose d'une voie de recours au Tribunal cantonal pour contester cette décision.

En vous remerciant de transmettre le présent courrier aux pétitionnaires et de votre mobilisation pour la qualité de vie dans le quartier Aubépines – St-Paul – France, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter